

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-792071

AS8186



<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricole : 8985 Société : ROYAL AIR MAROC			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	Tazi MOHAMED YASSIR
Nom & Prénom :			
Date de naissance : 07/06/1971			
Adresse : 44, rue de Peupliers California GOLF Resort Ville Verte Bouskoura			
Tél. : 06 61 06 25 40 Total des frais engagés : 21 1990, 00 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :
Date de consultation : 14/06/2023
Nom et prénom du malade :
Tazi YASSIR Age : 17
Lien de parenté :
<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :
Maladie + Hypertension + Diabète + Méningite
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Casablanca Le : 18/04/2023
 Signature de l'adhérent(e) :

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	
		<i>Docteur M. B. Endocrinologie - Nutrition - Diabète - Centre Médical Casablanca - 10, rue Hassan II - Casablanca - Maroc</i>
		<i>29/3/2013</i>
		<i>250 mg / 2 fois par jour</i>
		<i>161</i>

ANALYSES - RADIOPHYSIES			
Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires	
15.03.23	B.1510.	1990 Dh.	

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																																																
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																																																
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.																																																
<p>DENTAL TREATMENT LIST</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dents Traitées</th> <th>Nature des Soins</th> <th>Coefficient</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																																											INP : <input type="text"/>	
		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																																												
COEFFICIENT DES TRAVAUX																																																
MONTANTS DES SOINS																																																
DEBUT D'EXECUTION																																																
FIN D'EXECUTION																																																
<p>ODF PROTHÉSES DENTAIRES</p>	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>H</th> <th>G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </tbody> </table>		H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553																																				
	H	G																																														
	25533412	21433552																																														
	00000000	00000000																																														
	00000000	00000000																																														
	35533411	11433553																																														
	COEFFICIENT DES TRAVAUX																																															
	MONTANTS DES SOINS																																															
	DATE DU DEVIS																																															
	DATE DE L'EXECUTION																																															
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS																																															
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION																																															

Docteur Otman TAZI

Ancien Médecin Interne des Hôpitaux de Toulouse-France au Service

d'Endocrinologie et Maladies Métaboliques

Diplôme en Pathologie Hypothalamo Hypophysaire

Diplôme en Diabétologie

Diplôme en Nutrition Appliquée

Capacité de Traitement par Pompe à Insuline

Diplôme en Echographie

Holter Glycémique

Casablanca le, 14/03/2023

Melle TAZI Yasmine

Glycémie à jeun

Cholestérol total + HDL + LDL

Triglycérides

Créatinine

Transaminases

NFS - Ferritine

TSH us

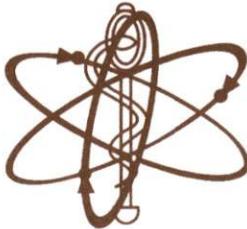
Ionogramme sanguin

Vit. D

*Docteur Otman TAZI
Endocrinologue - Diabétologue
Nutrition
293 Bd. Abdelmoumen, Appart. N°4, Imm. Marjana,
Télé : 05 22 86 31 85 - 05 22 86 30 33*

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 2303150037

Mlle Yasmine TAZI

Demande N° 2303150037

Date de l'examen : 15-03-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Cholestérol	B30	B
	Calcium	B30	B
	Créatinine	B30	B
	Potassium	B30	B
	Triglycérides	B50	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	LDL Dosage direct	B50	B
	Protéines totales	B30	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Sodium	B30	B
	Chlore	B30	B
	TSHus	B200	B
	Ferritine	B250	B
	NF	B80	B
	Cholestérol HDL	B50	B
	Bicarbonates	B40	B

Total des B : 1510

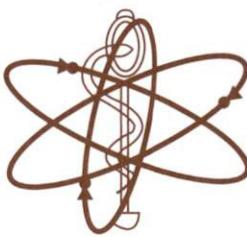
TOTAL DOSSIER : 1990 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille neuf cent quatre-vingt-dix dirhams DH



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



لَا نَوْالِ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mme Yasmine TAZI

Né(e) le : 30-03-2005

Dossier N° : 2303150037

Date de l'examen : 15-03-2023

Prélevé le : 15-03-2023 10:25 en interne

Édité le : 05-04-2023

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME
ETAGE casablanca

Page 1 / 3



ACCREDITATION
N° 8 3245
Porté disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HEMATOCYTOLOGIE

Hémogramme

Cytométrie de flux sur ABX Pentra (échantillon primaire : sang total EDTA)

23-07-2021

Leucocytes [AC]	4.10	milliers/ μ l	(4.00–10.00)	5.40
Hématies : [AC]	3.79	millions/ μ l	(3.80–5.80)	3.88
Hémoglobine : [AC]	12.0	grs/dL	(11.5–16.0)	12.5
Hématocrite : [AC]	36.1	%	(37.0–47.0)	37.0
VGM : [AC]	95.0	μ 3	(80.0–100.0)	95.0
TCMH : [AC]	31.6	pg	(27.0–32.0)	32.2
CCMH : [AC]	33.2	g/dl	(32.0–36.0)	33.7
RDW : [AC]	13.9	%	(11.0–16.0)	12.6
Polynucléaires Neutrophiles :	44.6	%		56.7
Soit:	1.83	milliers/mm ³	(2.00–7.50)	3.06
Polynucléaires Eosinophiles :	1.4	%		2.0
Soit:	0.06	milliers/mm ³	(0.00–0.50)	0.11
Polynucléaires Basophiles :	0.4	%		0.4
Soit:	0.02	milliers/mm ³	(0.00–0.20)	0.02
Lymphocytes :	48.0	%		40.2
Soit:	1.97	milliers/mm ³	(1.00–4.00)	2.17
Monocytes :	5.6	%		0.7
Soit:	0.23	milliers/mm ³	(0.20–1.00)	0.04
Plaquettes : [AC]	290		(150–500)	314

BIOCHIMIE SANGUINE

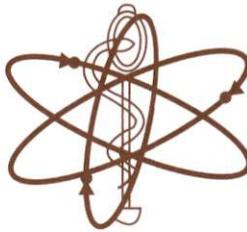
23-07-2021

Glycémie à jeun [AC] (Enzymatique HK/G6PDH – Cobas 6000® Roche)	0.93 5.16	g/l mmol/l	(0.74–1.09) (4.11–6.05)	0.89
Créatinine [AC] (Jaffé, Colorimétrique Cinétique – Cobas 6000® Roche)	8.5 75.2	mg/l μ mol/l	(5.0–9.0) (44.3–79.7)	5.8
Cholestérol total [AC] (Colorimétrique Enzymatique – Cobas 6000® Roche)	2.00 5.17	g/l mmol/l	(<2.00) (<5.17)	1.89



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
 Biologie Moléculaire
 Biologie Spécialisée
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prénatal



Mme Yasmine TAZI

Né(e) le : 30-03-2005

Dossier N° : 2303150037

Date de l'examen : 15-03-2023

Prélevé le : 15-03-2023 10:25 en interne

Édité le : 05-04-2023

جَنْبَرُ الْأَنْوَالِ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen , imm Marjana 2 EME
 ETAGE casablanca

Page 2 / 3



ACCREDITATION
 N° 8 3245
 Porté disponible sur
www.cofrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

12-03-2022

HDL-Cholestérol [AC]

(Enzymatique Colorimétrique Cobas 6000® Roche)

0.83 g/l (<>0.65)

0.74

LDL-Cholestérol (direct) [AC]

(Enzymatique Colorimétrique – Cobas 6000® Roche)

1.16 g/L (<1.55)

Les valeurs suivantes représentent les taux chez l'adulte en terme de risque de maladie coronarienne :

-Faible: <1.29 g/L (2.59 mmol/L)

-Intermédiaire: 1.30 à 1.59g/L (3.35 à 4.12 mmol/L)

-Elevé: 1.60 à 1.89 g/L (4.13 à 4.92 mmol/L)

-Très élevé: >1.90 g/L (>4.92 mmol/L)

Triglycérides [AC]

(GPO/PAP – Cobas 6000® Roche)

0.29 g/l (<1.50)

0.64

Ferritine [AC]

(ECLIA– COBAS 6000® Roche)

14.9 ng/mL

(13.0–68.0)

13-06-2022

Sodium (Na)

(ISE Indirect– Cobas 6000® Roche)

141 mEq/l (136–145)

Potassium (K) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

4.2 mEq/l (3.4–4.5)

Chlore (Cl) [AC]

(ISE indirect Cobas 6000® Roche)

104 mEq/l (98–107)

Bicarbonates

(Enzymatique– Cobas 6000® Roche)

27.0 mmol/l (22.0–29.0)

Calcium [AC]

(5-Nitro 5-méthyl-BAPTA Cobas 6000® Roche)

102 mg/l (84–102)

Protéines totales [AC]

(Colorimétrique Biuret– Cobas 6000® – Roche)

2.54 mmol/l (2.10–2.54)

73 g/l (44–87)

IONOGRAMME SANGUIN

Echantillon primaire : plasma hépariné

Sodium (Na)	141 mEq/l	(136–145)	13-06-2022
(ISE Indirect– Cobas 6000® Roche)	141 mmol/l	(136–145)	
Potassium (K) [AC]	4.2 mEq/l	(3.4–4.5)	
(ISE indirect Cobas 6000® Roche)	4.2 mmol/l	(3.4–4.5)	
Chlore (Cl) [AC]	104 mEq/l	(98–107)	
(ISE indirect Cobas 6000® Roche)			
Bicarbonates	27.0 mmol/l	(22.0–29.0)	
(Enzymatique– Cobas 6000® Roche)			
Calcium [AC]	102 mg/l	(84–102)	23-07-2021
(5-Nitro 5-méthyl-BAPTA Cobas 6000® Roche)	2.54 mmol/l	(2.10–2.54)	
Protéines totales [AC]	73 g/l	(44–87)	31.5
(Colorimétrique Biuret– Cobas 6000® – Roche)			

ENZYMOLOGIE

13-06-2022

Transaminases GOT (ASAT) [AC]

(IFCC, sans PYP– Cobas 6000® Roche)

22 UI/L

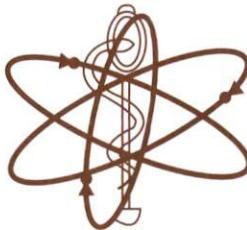
(<32)

28



Laboratoire Anoual

Laboratoire de Biologie Médicale
Biologie Moléculaire
Biologie Spécialisée
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prénatal



لَا نُوَالْ

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Diplômé de l'Université Paris VII
et de l'Institut Pasteur de Paris
Biologiste Qualiticien

Mlle Yasmine TAZI

Né(e) le : 30-03-2005

Dossier N° : 2303150037

Date de l'examen : 15-03-2023

Prélevé le : 15-03-2023 10:25 en interne

Édité le : 05-04-2023

DR : OTMAN TAZI

Adresse : 293, bd Abdelmoumen, imm Marjana 2 EME
ETAGE casablanca

Page 3 / 3



ACCREDITATION
N° 8 3245
Porté disponible sur
www.coefrac.fr

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

13-06-2022

Transaminases GPT (ALAT) [AC]
(IFCC, sans PYP Cobas 6000® Roche)

10 UI/L (<33)

11

VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

25-OH-Vitamine D (D2+D3)

((Chimiluminescence - COBAS 6000® Roche))

78.8 nmol/l (>75.0)

31.5 ng/ml (>30.0)

Insuffisance en vitamine D : Entre 47.5 à 72.5 nmol/l (19 à 29 ng/ml)
Carence en vitamine D : < 50 nmol/l (< 20 ng/ml)

BILAN THYROIDIEN

échantillon primaire : Sérum

TSHus [AC]

(ECLIA - COBAS 6000® Roche)

0.45 µUI/ml (0.27-4.20)

